



Commission scolaire  
**DES PHARES**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## Malgré un déficit prévu en 2007-2008

### La Commission scolaire des Phares maintient sa priorité : les services dispensés aux élèves

**Rimouski, le 26 juin 2007** – Lors de sa séance publique du mardi 26 juin 2007, le Conseil des commissaires a adopté le budget de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2007-2008. Ce budget de 103,3 millions de dollars comprend 93,3 millions réservés aux opérations et un montant de 10 millions \$ applicable aux investissements.

Malgré un ajout de 200 000 \$, pour des services aux élèves en difficulté, en provenance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, un déficit d'opération de 587 538 \$ est prévu. Ce déficit s'explique en grande partie par un accroissement des besoins reliés aux élèves en difficulté et devant recevoir un support particulier à l'école. Pour combler ce déficit, la Commission scolaire appliquera des compressions d'ordre administratif, diminuera les allocations aux budgets d'opération des établissements et puisera dans les surplus cumulés.

Notons également que l'augmentation significative des coûts d'électricité, à la suite de la décision prise par Hydro-Québec, en 2006, d'abolir le tarif préférentiel qui était accordé aux organismes publics, a un impact important sur la situation budgétaire générale de la Commission scolaire. L'abolition du tarif BT entraîne, pour la C.S. des Phares, une dépense supplémentaire annuelle de l'ordre d'un million de dollars et pour laquelle aucune aide ministérielle n'est accordée.

Les bonnes nouvelles se retrouvent au chapitre du budget d'investissement, par des dépenses de l'ordre de 10 millions \$. Une somme de 5,3 millions \$ sera injectée dans le projet d'efficacité énergétique touchant cinq bâtiments (les écoles Paul-Hubert, le Mistral, Saint-Jean, des Bois-et-Marées et le Centre de formation Rimouski-Neigette). Un montant de 1,5 million \$ sera également investi dans la réfection de fenêtres et de toitures de plusieurs bâtiments.

Aussi dans la poursuite de l'implantation du *Renouveau pédagogique* au secondaire, le Ministère prévoit un investissement supplémentaire de 85 000 \$ pour l'ajout de techniciennes ou de techniciens dans les laboratoires, pour le nouveau

programme de *Sciences et Technologies*. Par ailleurs, le Ministère injecte 80 000 \$ dans les bibliothèques scolaires, dans la poursuite de son plan d'action sur la lecture.

Le président de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau, considère qu'il s'agit d'un budget réaliste, compte tenu de l'accroissement des besoins pour les élèves en difficulté et de l'impact toujours important de l'abolition du tarif préférentiel en électricité. *« Nous avons dû faire des compressions, mais nous refusons d'en faire payer le prix aux élèves. Non seulement nous maintenons tous les services dispensés aux élèves, mais nous les bonifions, même dans un contexte budgétaire plus difficile. Et nous investissons des sommes importantes pour nos élèves en difficulté. Pour combler le déficit d'opération, au cours de la prochaine année, nous prévoyons donc des compressions au plan administratif, nous diminuerons les allocations dans les budgets d'opération des établissements et nous puiserons dans les surplus cumulés de la Commission scolaire. Cependant, ces surplus s'épuisent rapidement et notre marge de manœuvre est réduite d'autant »*, conclut M. Tudeau.

La Commission scolaire des Phares prévoit accueillir 10 168 élèves en 2007-2008, soit 9 154 élèves jeunes et 1014 (équivalent temps complet) du côté des centres de formation. Comparativement à l'année scolaire 2006-2007, ce nombre représente une diminution prévue de 187 élèves.

-30-

Source : M. Raymond Tudeau  
Président  
Commission scolaire des Phares  
723-9485